



MINISTÈRES
TRANSITION ÉCOLOGIQUE
COHÉSION DES TERRITOIRES
MER

*Liberté
Égalité
Fraternité*

JOURNÉE D'ÉTUDES
DU COMITÉ D'HISTOIRE MINISTÉRIEL
avec le soutien de l'Union sociale pour l'habitat

Vendredi 22 janvier 2021

L'ARTICLE 55 DE LA LOI SRU, 20 ANS APRÈS. Rééquilibrer l'offre de logement entre les territoires, ambitions et controverses



PROGRAMME DE LA JOURNÉE

Organisée en visioconférence

9 h 30 – 10 h 00

Allocutions d'ouverture

Daniel Bursaux, vice-Président du Conseil Général de l'Environnement et du Développement durable (CGEDD)

François Adam, directeur de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages

Marianne Louis, directrice générale de l'Union sociale pour l'habitat

10 h 00 – 11 h 30

Session 1 - Mémoire des débats et controverses : les acteurs se souviennent

Modérateurs

Fabien Desage et Patrick Février, secrétaire délégué du Comité d'histoire

Intervenants

Louis Besson, ancien ministre

Christian Nicol, ancien directeur de cabinet de Louis Besson, Secrétaire d'Etat au Logement

Francis Rol Tanguy, ancien directeur de cabinet de Jean-Claude Gayssot, ministre de l'Équipement, des Transports et du Logement

11 h 45 – 12 h 45

Bilan des travaux scientifiques

Thomas Kirszbaum, sociologue, chercheur associé à l'Institut des sciences sociales du politique, Ecole normale supérieure de Saclay/ université Paris-Nanterre.

12 h 45 – 14 h 00

Déjeuner

14 h 00 – 15 h 50

Session 2 - Les effets de l'article 55 sous le regard des chercheurs

Modérateurs

Thomas Kirszbaum et Alain Weber, président de la section « Habitat, cohésion sociale et développement territorial du CGEDD

Intervenant.e.s

Alice Fuchs-Cessot, maître de conférences en droit public, Université Paris 8, membre du Serdeaut de l'université Paris1
« L'article 55 de la loi SRU : une main de velours dans un gant de fer »



Fabien Desage, maître de conférences en science politique, Université Lille 2, responsable scientifique du laboratoire international associé (LIA CNRS) PRINciPe

« L'article 55 de la loi SRU : conditions de possibilité et angles morts d'un volontarisme réformateur »

Grégoire Fauconnier, Agrégé et docteur en géographie, enseignant à l'Université Paris Sorbonne, chercheur au laboratoire LAVUE

« Loi SRU, l'impossible mixité ? »

Anne-Laure Jourdeuil, enseignante à l'Ecole Spéciale d'Architecture, maître de conférences associée à l'ENSA de Paris-la-Villette, membre du CRH-LAVUE (UMR CNRS 7218)

« L'article 55 de la loi SRU et la Véfa-HLM : un outil mobilisé au nom de la construction de la mixité sociale »

France Stratégie,

Clément Dherbécourt, chef de projet au département Société et politiques sociales

« Loi SRU et déségrégation du logement social au sein des grandes agglomérations: une mise en perspective historique (1990-2017) »

16 h 00 – 17 h 15

Table ronde - L'article 55 à l'horizon 2025 et au-delà : un droit fragile ou une norme qui s'enracine ?

Modératrice

Catherine Sabbah, déléguée générale de l'Institut des hautes études pour l'Action dans le logement (IDHEAL)

Intervenant.e.s

Emmanuelle Cosse, ancienne ministre, présidente de l'Union sociale pour l'habitat

Dominique Estrosi-Sassone, sénatrice Les républicains

Christophe Robert, délégué général de la Fondation Abbé Pierre

Thierry Repentin, ancien ministre, maire de Chambéry, président de la commission Nationale de l'article 55 de la loi SRU

17 h 15

Allocution de madame Emmanuelle Wargon, ministre déléguée auprès de la ministre de la Transition écologique, chargée du Logement

La loi Solidarité et renouvellement urbains (dite loi SRU) dont on célèbre le 20^e anniversaire, est une pièce maîtresse de l'arsenal législatif français destiné à lutter contre la ségrégation spatiale. A travers son article 55, le texte adopté le 13 décembre 2000, est venu parachever le processus d'encadrement normatif de l'action des communes en matière de diversité de l'habitat engagé à partir des années 1970 en réponse à la « dégradation » des grands ensembles HLM. De vives controverses avaient émaillé le débat parlementaire sur l'article 55 qui impose des quotas de logements sociaux dans les communes au-dessus d'un certain seuil et continuent d'accompagner les débats publics dans sa mise en œuvre sur les territoires, même si les « résistances » s'estompent.

Ce colloque associe des chercheur.e.s, des responsables politiques des acteurs de l'administration et du logement. Il permettra de revisiter l'histoire de l'article 55 et des débats politiques qui n'ont cessé d'accompagner son élaboration, sa mise en œuvre et l'évolution législative du dispositif au cours de ces 20 années. Des chercheurs issus de plusieurs disciplines exprimeront les résultats de leurs travaux. Une table ronde finale sera consacrée aux enjeux actuels et aux perspectives d'avenir du dispositif après 2025.

COMITÉ DE PILOTAGE

Avec l'appui scientifique de Thomas Kirszbaum, sociologue

Il est composé du Comité d'histoire des ministères chargés de l'Écologie, des Territoires et de la Mer, de la direction de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages, et de la section Habitat, Cohésion sociale, et Développement territorial du CGEDD

(Patrick Février et Lorette Peuvot, Stéphane Flahaut et Christine Orefici, Alain Weber).

AVEC LE SOUTIEN DE L'UNION SOCIALE POUR L'HABITAT



**MINISTÈRES
TRANSITION ÉCOLOGIQUE
COHÉSION DES TERRITOIRES
MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Conseil général de l'Environnement et du Développement durable
Secrétariat du Comité d'histoire**

Tour Séquoia - 92055 La Défense cedex

Téléphone : +33 (0)1 40 81 21 73

comite.histoire@developpement-durable.gouv.fr

www.ecologie.gouv.fr/memoire-du-ministere

Crédit photo : Arnaud Bouissou / Terra

Conception graphique : SG/DAF/SAS/SET/SET2 - Eric Rillardon